



## L'industrie solaire belge s'allie pour organiser un investissement durable des panneaux photovoltaïques

*Les fédérations sectorielles créent PV CYCLE BELGIUM pour appliquer l'Obligation de Reprise de panneaux solaires*

Bruxelles, le 23 mai 2016 – Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la contribution environnementale PV sur les panneaux photovoltaïques (PV) entre en vigueur, grâce à laquelle la collecte, le recyclage et le financement deviennent obligatoires pour les fabricants locaux, importateurs et distributeurs de panneaux solaires.

Une contribution visible sera d'application à partir de cette date sur chaque panneau solaire vendu. La collecte et le recyclage des déchets de panneaux solaires sont dès lors garantis.

La précision sur la contribution environnementale PV enlève une insécurité financière chez les futurs propriétaires et investisseurs. En outre les consommateurs et les sociétés peuvent faire confiance aux avantages environnementaux des panneaux solaires : ils seront recyclés en matériaux utiles après leur long cycle de vie.

Alors que les lois DEEE sont d'application dans beaucoup de pays européens, la loi belge s'inscrit pendant l'été 2016. En Belgique, ce sont les fabricants, importateurs, grossistes et installateurs qui sont soumis aux obligations de la Directive sur les Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Afin de faciliter la mise en conformité financière, administrative et opérationnelle avec la DEEE (ici panneaux photovoltaïques), un système collectif dédié a été créé. Sous le nom de PV CYCLE BELGIUM asbl, les fédérations sectorielles ELOYA, FEDELEC, FEE, NELECTRA et PV-Vlaanderen ont uni leurs forces pour offrir une solution unique aux fabricants et importateurs – p.ex installateurs – pour remplir leurs obligations.

PV CYCLE BELGIUM est créé comme association sans but lucratif agréée par les trois pouvoirs publics régionaux par l'approbation du plan financier notamment. La création de cet organisme intervient au terme de trois années d'intenses négociations avec les représentants de l'industrie et les pouvoirs publics.

La contribution environnementale PV ne dépassera en moyenne pas un pour cent du coût total d'une installation photovoltaïque. La contribution environnementale s'avère être la meilleure solution pour s'assurer que les déchets photovoltaïques bénéficient d'une solution respectueuse de l'environnement aujourd'hui et à l'avenir.

Pour plus d'information, visitez aussi [www.pvcycle.be](http://www.pvcycle.be).



## Note de l'Editeur

Pour toute information complémentaire, contactez [media@pvcycle.org](mailto:media@pvcycle.org)

## A propos

**Eloya** défend les professionnels qui sont actifs dans le secteur électrotechnique en Belgique. Depuis plus de 80 ans, elle offre réellement une plus-value à la profession grâce à ses activités et ses réalisations, sa défense sans limites des intérêts généraux des électriciens et de ses membres en particulier.

**Fedelec** est la fédération professionnelle de référence pour les installateurs-électriciens dans toute la Belgique. Le fonctionnement repose sur une structure nationale forte, 13 sections locales, des comités de filières, des groupes de travail et une collaboration intégrée avec l'organisation coupole Confédération Construction (nationale, régionale et locale).

**F.E.E.** est l'association des entreprises actives sur le marché belge en tant que fournisseur, fabricant, importateur, distributeur de services dans le domaine des matériaux électriques d'installation, les appareils ménagers électriques, les applications d'éclairage, de test et mesure, des batteries, du chauffage électrique, des supports d'informations et de la maintenance technique. La Fédération agit comme un réseau et comme une plate-forme de rencontre pour les sociétés qui sont membres. Elle est le porte-parole des différents secteurs et elle veille aux intérêts de ses membres, tant au niveau des différents acteurs du marché, comme auprès du gouvernement, des syndicats et d'autres organisations professionnelles. D'autre part, la Fédération fournit des services collectifs et individuels, et organise des activités communes commerciales. Les sociétés affiliées développent des activités similaires.

**PV-Vlaanderen** est la fédération sectorielle flamande pour l'énergie solaire photovoltaïque. Le but stratégique de PV-Vlaanderen est le développement du marché de l'énergie solaire photovoltaïque en Belgique, pour apporter une contribution pertinente aux objectifs futurs d'énergie verte. PV-Vlaanderen veut représenter le secteur d'une voix forte. PV-Vlaanderen est membre de la fédération ODE.

**Nelectra** est la fédération représentative des PME et des indépendants du secteur électro en Belgique. La fédération informe, donne des avis, défend les intérêts, annonce les points de vue et offre une plateforme où les installateurs électrotechniques et les électro-commerçants se rencontrent.